

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 8 juin 2018

AMÉNAGEMENT

LE SCOT, UNE DÉMARCHE FÉDÉRATRICE AU SERVICE DES PROJETS DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) est un document de planification urbaine qui dessine et oriente l'organisation des espaces. La Métropole Aix-Marseille-Provence entend assurer un avenir durable en définissant un projet stratégique pour son territoire à horizon 2040. Le SCOT permettra à la Métropole d'affirmer son positionnement, de garantir son rayonnement, de structurer son développement et de réguler la consommation d'espaces.

Jean-Claude GAUDIN

Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Maire de Marseille
Vice-Président honoraire du Sénat

Ouvrira la première conférence du SCOT de la Métropole Aix-Marseille-Provence

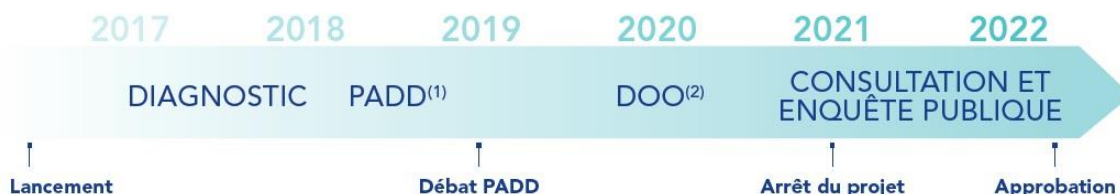
Mardi 12 juin, à 10h30

Hémicycle du Pharo, 13007 Marseille

Le SCOT de la Métropole Aix-Marseille-Provence est élaboré sur un territoire comprenant déjà 5 SCOT en vigueur. Son credo est de capitaliser sans additionner. En conséquence, le SCOT métropolitain vise à articuler les futurs documents d'urbanisme de proximité. Il encadre notamment les futurs plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi).

Encore complexe à appréhender, la Métropole Aix-Marseille-Provence porte des actions et initiatives qui visent à privilégier la qualité et le cadre de vie en préservant les différents visages de son territoire.

LE CALENDRIER DU SCOT



(1) Projet d'Aménagement et de Développement Durables
(2) Document d'Orientations et d'Objectifs

CONTACT PRESSE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Service Presse : Laurent DESBUISSONS
T : 04 91 99 78 29
laurent.desbuissons@ampmetropole.fr

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Responsable du service Presse : Stéphane GIREAU
T : 04 91 99 79 97
stephane.gireau@ampmetropole.fr